

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 27 juin 2024

.....

L'an deux mil vingt-quatre, le 27 juin à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal de Sézanne s'est assemblé dans la salle ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Sacha HEWAK, Maire, en vertu d'une convocation adressée individuellement à chaque conseiller le 19 juin 2024.

Étaient présents : Mme CABARTIER, M. AGRAPART, Mme LEPONT, M. THUILLIER, M. LAJOINIE, M. MILLOT, Mme BARCELO, M. BACHELIER, M. PERRIN, Mme DANTON-GALLOT, Mme BLED, Mme CHARPENTIER, M. ADNOT, Mme GUERITTE, M. ODUNCU et Mme BERNARD.

Étaient absents et excusés : M. GERLOT, Mme DE SOUSA, M. MONTIER, Mme LEMAIRE, M. LOUIS, Mme BASSELIER, M. QUINCHE, M. DE ALMEIDA, Mme PICOT et M. LÉGLANTIER. Mme DE SOUSA, M. MONTIER, Mme LEMAIRE, M. LOUIS et M. QUINCHE ayant respectivement donné pouvoir à M. THUILLIER, M. AGRAPART, Mme GUERITTE, Mme CABARTIER et M. ADNOT.

Mme Karine CABARTIER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Objet : Travaux de mise aux normes d'accessibilité de l'Hôtel de Ville – Demande de subvention au Département

SV/N° 2024 - 06 – 06

Considérant le projet de mise aux normes d'accessibilité de l'Hôtel de Ville, dernier bâtiment communal restant à mettre en conformité, et de réalisation de travaux de rénovation des menuiseries extérieures et des sols notamment, rendus nécessaires à la fois pour réduire les consommations énergétiques et répondre aux normes sanitaires,

Considérant qu'afin de financer ce projet des subventions ont déjà été accordées par l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) au titre des années 2021 et 2022, pour un total de 380 000 €,

Considérant toutefois que cette opération pourrait également être éligible à une aide financière du Département de la Marne à hauteur de 20% maximum du montant des dépenses H.T. éligibles,

Considérant le plan de financement présenté ci-dessous pour ce projet estimé à 1 224 600 € H.T. soit 1 469 520 € T.T.C. (études et travaux compris) :

En exercice : 27
Présents : 17
Pouvoirs : 5
Pour : 20
Contre : 2
Abstentions :

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Nature	Montant HT	Origine	Montant
Études	54 200 €	DSIL 2021	190 000 €
Maîtrise d'oeuvre	83 400 €	DSIL 2022	190 000 €
Travaux	1 087 000 €	Département de la Marne	244 900 €
		Autofinancement	599 700 €
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>1 224 600 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 224 600 €</b>

Après examen en réunion privée des commissions, le Conseil Municipal à la majorité des suffrages exprimés,

Article 1 – approuve le projet technique des travaux de mise aux normes d'accessibilité de l'Hôtel de Ville

Article 2 - approuve le plan de financement

Article 3 - sollicite une subvention auprès du Département de la Marne à hauteur de 20% maximum, soit 244 900 €

Article 4 - décide d'engager les travaux dont l'attribution des différents lots sera effectuée en septembre 2024

Article 5 - approuve le calendrier prévisionnel des travaux tel que présenté en annexe

Pour extrait certifié conforme.

Signé :  
Le Maire,  
Sacha HEWAK